

**F-Paris: Non-scheduled passenger transport**

**OJ S 26/2013 06/02/2013**

**Contract notice**

**Services**

**Directive 2004/18/EC**

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Syndicat des transports Ile-de-France

Postal address: 39 bis-41 rue de Châteaudun

Town: Paris

Postal code: 75009

Country: France

For the attention of: Mme la directrice générale Sophie Mougard (demander M. Baudaillier)

E-mail: [marches.publics@stif.info](mailto:marches.publics@stif.info)

Telephone: +33 147532882

Fax: +33 145503338

**Internet address(es):**

General address of the contracting authority: <http://www.stif.info>

Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.achatpublic.com>

**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address

**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

**I.3. Main activity**

Other: Transport

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description**

**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

transports scolaires circuits spéciaux scolaires dans le département des Yvelines et du Val d'Oise

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 2: Land transport services [2], including armoured car services, and courier services, except transport of mail

NUTS code

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

**II.1.4. Information about framework agreement**

**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

le marché comprend 7 lots d'attribution distincte. Chaque lot comprend un à plusieurs circuits spéciaux scolaires. L'Intitulé des lots correspond aux communes traversées par le(s) circuit(s) objet(s) du lot.

Le marché est à tranche conditionnelle conformément à l'article 72 du code des marchés publics :

Tranche conditionnelle 1 : Service supplémentaire de transport scolaire - transport du midi.

Tranche conditionnelle 2 : Gestion de la relation client

Tranche conditionnelle 3 : Transport du mercredi matin

tranche conditionnelle 4 : Transport du samedi matin

**II.1.6. CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

**II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

**II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

**II.2. Scope of the procurement**

**II.2.1. Total quantity or scope**

**II.2.2. Information about options**

Options: yes

Description of options: au sens du droit communautaire, ce marché comprend des options en ce sens qu'il comprend des tranches conditionnelles et qu'il peut être reconduit une fois pour une période de deux années scolaires jusqu'au 13.7.2017 par reconduction expresse. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction du marché.

en cas de non reconduction, le STIF ou son délégataire notifie au Titulaire sa décision de ne pas reconduire le marché au plus tard deux mois avant l'expiration de chaque période d'exécution

**II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

**II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Duration in months: 14 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: paiseux en France

**1) Short description**

Transports scolaires

**2) CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**3) Quantity or scope**

1 circuit avec une estimation de 23 élèves transportés

**4) Indication about different time frame or duration**

**5) Additional information about lots**

Pour l'offre financière, le jugement des offres se fera sur la tranche ferme et sur les tranches conditionnelles 1-2-3 et 4.

Lot No: 2

Lot title: plaisir primaire et maternelles

**1) Short description**

Transports scolaires

**2) CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**3) Quantity or scope**

3 circuits dont un à 25 élèves, l'un à 59 et le troisième à 115 élèves transportés

**4) Indication about different time frame or duration**

**5) Additional information about lots**

Pour l'offre financière, le jugement des offres se fera sur la tranche ferme et sur les tranches conditionnelles 2-3 et 4.

Lot No: 3

Lot title: sivom de Houdan

**1) Short description**

Transports scolaires

**2) CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**3) Quantity or scope**

5 circuits dont 2 avec 57 passagers, 2 avec 58 passagers et un avec 51 élèves transportés

**4) Indication about different time frame or duration**

**5) Additional information about lots**

Pour l'offre financière, le jugement des offres se fera sur la tranche ferme et sur les tranches conditionnelles 2-3 et 4.

Lot No: 4

Lot title: communauté de commune du pays Houdanais

**1) Short description**

Transports scolaires

**2) CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**3) Quantity or scope**

16 circuits de 55 élèves transportés chacun

**4) Indication about different time frame or duration**

**5) Additional information about lots**

Pour l'offre financière, le jugement des offres se fera sur la tranche ferme et sur la tranche conditionnelle 2.

Lot No: 5

Lot title: gambais collège

**1) Short description**

Transports scolaires

**2) CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**3) Quantity or scope**

8 circuits avec un nombre d'élèves transportés allant de 15 à 51

**4) Indication about different time frame or duration**

**5) Additional information about lots**

Pour l'offre financière, le jugement des offres se fera sur la tranche ferme et sur la tranche conditionnelle 2.

Lot No: 6

Lot title: sivos des 3 M (78) Mousseaux Moisson Méricourt

**1) Short description**

Transports scolaires

**2) CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**3) Quantity or scope**

2 circuits avec 81 élèves transportés pour un circuit et 121 pour l'autre

**4) Indication about different time frame or duration**

**5) Additional information about lots**

Pour l'offre financière, le jugement des offres se fera sur la tranche ferme et sur les tranches conditionnelles 1-2-3 et 4.

Lot No: 6

Lot title: sits (78) Mantes Maule Septeuil

**1) Short description**

Transports scolaires

**2) CPV code(s)**

60140000 Non-scheduled passenger transport

**3) Quantity or scope**

31 circuits avec un nombre d'élèves transportés allant de 15 à 89

**4) Indication about different time frame or duration**

## **5) Additional information about lots**

Pour l'offre financière, le jugement des offres se fera sur la tranche ferme et sur la tranche conditionnelle 2.

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

aucune caution ou garantie ne sont exigées

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

le paiement des prestations objet du présent marché sera effectué selon les règles de la comptabilité publique (paiement à 30 jours à réception des factures) sur les crédits inscrits à cet effet au budget du STIF, conformément à l'article 98 du code des marchés publics.

Le versement d'une avance est prévu dans les conditions des articles 88 à 90 du code des marchés publics.

Le versement d'acomptes mensuels est prévu conformément à l'article 91 du code des marchés publics

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

aucune forme particulière

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Lettre de candidature ou formulaire DC 1

Le candidat produit au choix :

Le Formulaire DC 2 Déclaration du candidat

Ou les pièces suivantes :

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- une déclaration sur l'honneur conformément à l'article 43 du code des marchés publics, dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics mentionnés à l'article 43.

Pour les candidats non établis en France, les pièces similaires au regard des règles d'effet équivalent

#### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet des marchés, réalisés au cours des 3 dernières années.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années

- une liste de références du candidat sur des projets similaires avec des exemples de réalisations datant de moins de 3 ans ;

- la copie du certificat (en cours de validité) d'inscription au registre des entreprises de transports publics routiers de personnes et/ ou la copie de la licence communautaire de transport.

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: le marché est réservé aux opérateurs ayant un certificat (en cours de validité) d'inscription au registre des entreprises de transports publics routiers de personnes et/ ou la copie de la licence communautaire de transport

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

#### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

#### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

### **IV.2. Award criteria**

#### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique avec 20 points pour la pertinence et qualité des moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des prestations et 20 points sur la pertinence et qualité des moyens humains mis en oeuvre pour l'exécution des prestations et 20 points sur la pertinence des moyens et de la méthodologie proposés pour assurer la continuité de service. Weighting 60
2. Coût de la prestation. Weighting 40

#### **IV.2.2. Information about electronic auction**

### **IV.3. Administrative information**

#### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

2012-133

#### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

#### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

#### **IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

18.3.2013 - 12:00

#### **IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

#### **IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

#### **IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

### **Section VI: Complementary information**

---

#### **VI.1. Information about recurrence**

#### **VI.2. Information about European Union funds**

#### **VI.3. Additional information**

Les candidats peuvent répondre soit par voie dématérialisée soit par voie postale  
En application des dispositions de l'article 56-i, les candidats peuvent répondre par voie électronique.

La plateforme de dématérialisation du STIF est : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)  
Achatpublic met à la disposition des candidats une Hot line en cas de difficulté liée à l'envoi des plis : +33 892232120 (0,34 EUR/min).

Les candidats désireux de répondre par voie dématérialisée peuvent vérifier les pré-requis techniques et les conditions générales d'utilisation à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/pli/verificationDepotPli.do?PCSLID=no>

L'Attention des candidats est portée sur le fait de vérifier les pré-requis afin de s'assurer qu'ils ne rencontreront pas de problème de compatibilité ou de mise à jour de logiciels.

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents du DCE, le candidat devra disposer du logiciel suivant : Winzip.

Tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre devra être traité préalablement par le candidat par un anti-virus. Au moment de la Commission d'ouverture des plis, le STIF utilisera l'anti-virus : Office Scan 6.5 de Trend-Micro.

Il est recommandé de :

- ne pas utiliser certains formats de fichiers : notamment les formats ".exe" et ".bat" ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros" ;
- faire en sorte que les plis ne soient pas trop volumineux - en effet, le caractère volumineux des fichiers est de nature à accroître le délai de transmission du pli et engendre ainsi un risque de réception hors délai ;

Les candidatures et offres transmises par voie électronique sont signées par l'opérateur économique au moyen d'un certificat de signature électronique garantissant l'identification du candidat. Celui-ci doit permettre de faire le lien entre la signature et la personne physique signataire.

La signature d'un fichier zippé contenant lui-même plusieurs documents ne vaut pas signature de chacun de ces documents, notamment de l'acte d'engagement. A défaut de signature électronique là où elle est exigée, l'offre sera rejetée en irrégulière.

Les catégories de certificats de signature utilisées pour signer électroniquement doivent être d'une part conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et d'autre part référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'état. Le référentiel de cette liste est publié à l'adresse suivante :

[Http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/entreprises-economie-numerique/certificats-references-pris-v1/categories-familles-certificats-references-pris-v-1-506.html](http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/entreprises-economie-numerique/certificats-references-pris-v1/categories-familles-certificats-references-pris-v-1-506.html)

Si les cotraitants n'ont pas habilité le mandataire à les engager contractuellement, chaque membre du groupement doit signer les documents dont le présent Règlement impose la signature au moyen d'un certificat de signature électronique.

Conformément aux dispositions de l'arrêté d'application du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur un support physique électronique ou sur un support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres.

Le dossier devra comprendre les éléments relatifs à la candidature et à l'offre. Le pli portera la mention suivante sur l'enveloppe extérieure :

Syndicat des Transports d'île de France

Hôtesse d'accueil

Marché no2012-133 - circuits spéciaux scolaires - lot xx

" copie de sauvegarde "

39 bis - 41 rue de Châteaudun

75009 Paris

FRANCE

Elle ne peut être ouverte que dans les cas mentionnés ci-dessous. Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.

La copie de sauvegarde est ouverte :

Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.

Lorsqu'une candidature ou une offre a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais.

Il est donc vivement conseillé au candidat de déposer une copie de sauvegarde de son offre.

Réponse postale:

Les plis contenant les offres seront transmis par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis au service contre récépissé.

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté.

Ce pli porte l'indication de la procédure à laquelle il se rapporte.

Les plis sont à adresser à l'adresse suivante :

Syndicat des Transports d'île de France

Hôtesse d'accueil

Marché no2012-133- circuits spéciaux scolaires - lot XX

39 bis - 41 rue de Châteaudun

75009 Paris

FRANCE

Si le candidat remet son offre par voie papier, il fournira son offre en deux exemplaires " papier " et un exemplaire sur DVD, Cd-Rom ou clé USB.

En plus des documents demandés au stade de la candidature, les candidats joindront les



documents suivants

1)l'acte d'engagement et ses annexes proposées par le STIF, à l'exclusion de tout autre, L'Acte d'engagement doit être complété dans son intégralité ;

L'Acte d'engagement ne doit pas être modifié ;

L'Acte d'engagement doit être signé ;

2)la proposition technique du candidat

Cette proposition devra présenter les points suivants :

Moyens matériels

- la liste des véhicules affectés à l'exécution de chaque trajet et leur justification

(caractéristiques, équipements, configuration des sièges, nombre de portes ...) ;

- les mesures prises pour l'entretien des véhicules ;

- l'Âge moyen du parc proposé ;

- les dispositifs de sécurité des véhicules (vidéo surveillance, ceintures de sécurité, ...) ;

- local mis à disposition pour assurer la prestation de relation client ;

Pour rappel, conformément à l'article 10.2 du CCTP, tous les véhicules doivent être équipés de ceintures de sécurité et d'éthylotests anti démarrage.

Les candidats qui proposent d'affecter des véhicules neufs, doivent obligatoirement justifier qu'ils ont entrepris les démarches suffisantes en vue de disposer effectivement de ces véhicules neufs pour l'exécution du marché. Ils fourniront donc la preuve de cette future acquisition (bon de commande ou équivalent et un engagement sur l'honneur d'affecter les cars neufs au circuit du marché). Une demande de devis n'est pas considérée comme preuve de future acquisition.

Moyens humains

- effectif de conduite, effectif d'encadrement et effectif de contrôle ;

- qualification des agents de conduite (actions de formation et d'information conduites par le candidat) ;

Continuité du service (garanties de services)

- moyens matériels : liste des véhicules de dépannage ;

- moyens humains : encadrement et les outils de liaison, nombre d'agents de conduite disponibles rapidement et susceptibles d'effectuer les services de remplacement ;

- méthodologie permettant d'assurer la continuité et la qualité du service public : capacité d'intervention rapide et disponibilité de moyens supplémentaires ;

Modalités d'organisation des prestations

Note méthodologique relative aux modalités d'organisation des prestations. Le candidat précisera notamment l'organisation qu'il mettra en place pour assurer le transport des élèves, et pourra de ce fait modifier les informations figurant dans la colonne " fonctionnement " de l'annexe 1 au CCTP

3)le bordereau des prix propre au(x) lot(s) candidaté(s)

Sur le bordereau des prix, le candidat chiffrera obligatoirement un prix unique journalier de mise à disposition par type de véhicule et un prix kilométrique en charge par type de véhicule, sous peine de rejet de son offre. Le prix journalier de mise à disposition proposé par le candidat sera identique pour chaque jour de la semaine, et notamment le mercredi.

Le nombre de types de véhicules affectés au service devra être égal à trois sous peine de rejet de l'offre.

4)le Détail Quantitatif Estimatif (Dqe) propre au(x) lot(s) candidaté(s) servant à l'analyse des prix.

Les prix journaliers de mise à disposition et les prix au kilomètre en charge par type de véhicule proposés au bordereau des prix doivent être reportés à l'identique dans le document " Détail quantitatif estimatif " (d.q.e.). Pour rappel, le bordereau des prix est une pièce

contractuelle, et le D.Q.E. Une pièce non contractuelle permettant uniquement l'analyse des offres.

Les renseignements d'ordre technique et administratif devront être postés sur la plateforme de dématérialisation du STIF à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>  
Aucune question ne pourra parvenir moins de 10 jours calendaires avant la remise des offres. Dans le cas où une question parviendrait au STIF passé cette date, le STIF ne répondrait pas à cette question.

Afin de veiller à l'égalité de traitement entre les candidats, chaque question posée, dans les délais impartis, fait l'objet d'une réponse adressée à l'ensemble des candidats.

Le calcul de la note financière inclura la tranche ferme et une ou plusieurs tranches conditionnelles. L'Inclusion de tranches conditionnelles est indiquée à chaque lot.

Le marché est conclu pour une durée courant de sa date de notification, au 14.7.2015

Le marché pourra être reconduit une fois pour une période de deux années scolaires jusqu'au 13.7.2017 par reconduction expresse. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction du marché.

En cas de non reconduction, le STIF ou son délégataire notifie au Titulaire sa décision de ne pas reconduire le marché au plus tard deux mois avant l'expiration de chaque période d'exécution

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 1.2.2013.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: [greffe.ta.paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta.paris@juradm.fr)

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

##### **Body responsible for mediation procedures**

Official name: Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges

Postal address: 5 rue Leblanc

Town: Paris Cadex 15

Postal code: 75911

E-mail: [ccira@paris-idf.gouv.fr](mailto:ccira@paris-idf.gouv.fr)

Telephone: +33 182524267

Fax: +33 182524295

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: [greffe.ta.paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta.paris@juradm.fr)

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

1.2.2013

